

Les archives : ressources informationnelles « stratégiques » ... de quoi s'agit-il?

Christoph Graf

Professeur honoraire

Université de Berne (Suisse)

1. Introduction

Mesdames et Messieurs, chers collègues,

J'aimerais tout d'abord vous remercier très chaleureusement de l'honorable invitation à tenir la conférence d'ouverture de ce symposium et de l'aimable accueil que vous m'avez offert. C'est effectivement un très grand plaisir et un honneur tout particulier pour moi de vous présenter quelques réflexions générales sur les archives comme ressources informationnelles « stratégiques ». Je le ferai bien sûr du point de vue européen, pratique, pragmatique et politique, comme ancien archiviste national d'une vieille démocratie au coeur de l'Europe, comme professeur d'histoire et d'archivistique et – pas dernièrement – comme citoyen.

Permettez-moi d'introduire ces réflexions par trois citations que vous allez en partie reconnaître et qui se suivent – comme mes autres réflexions suivantes – dans un ordre dialectique, c.à.d. il y aura une thèse, une antithèse et finalement une synthèse.

La première citation, la thèse, c'est un bon mot, que l'on attribue à Napoléon: « Un bon archiviste vaut bien plus que le meilleur colonel d'artillerie ». En d'autres termes, les archivistes – et par là aussi les archives – constituent une véritable et importante ressource stratégique dans le strict sens original et militaire du terme. Quod erat demonstrandum!

La seconde citation, l'antithèse, constitue une anecdote tirée de ma vie professionnelle comme directeur des Archives fédérales suisses, et elle ressort également du milieu militaire, c.à.d. du contexte original du terme « stratégique »: il y a quelques années, j'ai eu l'occasion de présenter les problèmes et l'importance de la gestion documentaire et de l'archivage devant le ministre suisse de la défense et son cadre suprême, c.à.d. ses fonctionnaires en chef, généraux et collaborateurs personnels. J'ai rendu attentifs ces messieurs – il n'y avait pas de femmes sauf la secrétaire – au fait qu'une gestion systématique et efficace de leur documentation était indispensable pour toutes leurs actions administratives, militaires et politiques, pour pouvoir reconstruire ces actions en cas de doute, de contestation, etc. et pour en rendre compte au parlement, aux médias et au peuple souverain. Je leur ai même dit – d'une façon un peu provocante – que dans la plupart des crises et scandales qu'il y a eu dans le domaine militaire de la Suisse ces derniers temps, une mauvaise gestion documentaire y avait joué un rôle important. La réponse du ministre de la défense – qui a d'ailleurs suivi avec un intérêt permanent et critique les actions des Archives fédérales – était polie, mais claire: « C'est bien beau, la gestion documentaire, Monsieur l'Archiviste national, mais nous n'allons quand même pas travailler pour les archives, mais pour la défense du pays ». En d'autres termes, les archives sont, au meilleur des cas, un effet secondaire et négligeable de la défense nationale. Ça, c'est l'antithèse!

La troisième citation, la synthèse, avec laquelle je veux introduire cet exposé, c'est la fameuse devise des Archives nationales du Canada qui est inscrite sur le monument devant ses portes:

« Il faut connaître le passé pour comprendre le présent et affronter l'avenir ». C.à.d. les archives – qui contiennent entre autres la connaissance du passé – constituent une ressource stratégique indispensable – ni prioritaire, ni négligeable – pour la maîtrise du présent et la préparation de l'avenir.

2. Définitions

Avant de vous présenter mes réflexions en détail, je crois qu'il est indispensable de vous donner une définition des termes clés du titre de mon exposé, pour que vous sachiez de quoi je parle, étant entendu que toute définition n'est qu'une convention qui peut être contestée.

En ce qui concerne le terme « archives », vous allez certainement me pardonner de ne pas vous donner une définition exhaustive de ce terme, parce que je ne veux quand même pas porter de l'eau à la rivière. Je renvoie donc simplement au dictionnaire de la terminologie archivistique.¹ Il me semble juste important de préciser que le terme « archives », tel que je vais l'utiliser, comprend :

- aussi bien les archives historiques que les archives intermédiaires et les archives courantes (dans la terminologie française);
- les archives publiques et privées et;
- les archives traditionnelles écrites et toutes les nouvelles archives sur tous les supports, l'audiovisuel et le numérique.

Ces différents types, formes et supports d'archives ainsi que leur fonction comme ressource stratégique peut toutefois considérablement varier. Cela vaut en particulier pour les archives numériques sur lesquelles je vais brièvement revenir à la fin.

Il me reste à préciser et à distinguer le terme « archives » de celui d'« informations ». Là, je m'en tiens à la définition habituelle et reconnue d'après laquelle les archives sont « les informations enregistrées » (recorded information). Cela, pour exclure de mes réflexions la masse d'informations volatiles qui nous entourent. Veuillez finalement noter que dans ma langue maternelle et culture allemandes, le terme « Archiv » ne signifie que

¹ Peter Walne (ed.), Dictionary of archival terminology, Dictionnaire de terminologie archivistique, 2^{ème} édition, München e.a., 1988 (CIA Handbooks, Series 7)

l'institution d'archives, tandis que dans la culture anglophone et francophone à laquelle je me tiens ici, le terme comprend aussi bien l'institution que l'ensemble des documents qu'elle contient.

Pour le terme « ressource(s) », je peux me référer au « Grand Larousse » et à l'étymologie²: par « ressources », je comprends les moyens matériels et autres, les possibilités d'action de quelqu'un et les possibilités qu'offre quelque chose (p.ex. les ressources naturelles, les matières premières). Ce qui est intéressant dans notre contexte, c'est le sens original et l'étymologie du terme qui signifie « ce qui tire d'embarras, améliore une situation difficile », ce qui vient du verbe latin *resurgere* = ressurgir, se relever ou renouveler. Il y a d'ailleurs bien une parenté entre « ressources » et « sources », terme normalement utilisé pour la fonction fondamentale des archives pour l'historiographie: les archives comme source – et comme ressource fondamentale de toute historiographie!

Le terme composé « ressources informationnelles », je le comprends comme les ressources constituées par les informations – à voir par les informations enregistrées que sont les archives.

Pour définir le terme « stratégie »/« stratégique », je pourrais vous faire tout un long discours, suivant une littérature abondante et amenant à des conclusions bien intéressantes, mais très théoriques. J'aimerais plutôt éviter ça, et je me borne à quelques constats fondamentaux qui sont indispensables pour situer les archives comme ressources stratégiques.³

Il n'y a pas de doute, que l'étymologie et l'utilisation du terme dans nos langues jusqu'à la deuxième Guerre mondiale sont du ressort purement militaire. Les termes originaux grecs « *strategia* » et « *strategos* » signifient clairement la campagne militaire. Le général. Napoléon définissait la stratégie comme « l'art de la guerre » et Clausewitz, le grand

² Grand Larousse en 5 volumes, p. 2637 s.

³ V. Encyclopaedia Universalis, s.v. „stratégie et tactique“.

stratège allemand, faisait de la stratégie le moyen d'atteindre par la force militaire l'objectif politique défini par l'état – ce qui élargissait le terme, en le reliant au domaine politique. Pour lui, la stratégie (militaire) n'était que « la continuation de la politique par d'autres moyens ». En outre, Clausewitz délimitait la stratégie clairement du niveau tactique et opérationnel, en disant que la stratégie était « die Lehre vom Gebrauch der Gefechte zum Zwecke des Krieges » (la doctrine de l'utilisation du combat dans le but de la guerre).

Après 1945, surtout en relation avec le potentiel étendu de la bombe atomique qui a sollicité la « stratégie nucléaire », le terme a été successivement étendu et généralisé pour signifier « l'art de coordonner des actions pour atteindre un objectif », pour désigner des actions politiques, économiques, idéologiques, scientifiques, etc. La réflexion stratégique a reçu une nouvelle signification de ce qui est essentiel pour la survie de l'humanité, la pensée stratégique est devenue globale. Tandis que la pensée tactique, en se basant sur des techniques de plus en plus développées, vise à l'optimisation des moyens, tout en restant dans un registre déterminé, la pensée stratégique quant à elle combine des moyens et des actions variés pour atteindre un objectif global. « Croire à l'efficacité d'une pensée stratégique, c'est postuler que les sociétés humaines peuvent, dans une certaine mesure, conduire et maîtriser leur histoire »⁴. C'est ça, la dimension philosophique du terme « stratégique » à partir de laquelle je veux esquisser la fonction stratégique des archives.

3. Les archives: arsenal de l'Etat – laboratoire de l'histoire; lieu de mémoire – non-lieu de mémoire

C'est l'historien français Pierre Nora qui – dans un de ses brillants essais – a analysé d'une façon critique le rôle des archives comme mémoires documentaires des états à partir de l'exemple français. Il a caractérisé la fameuse loi sur les archives de 1794 comme « profondément ambiguë », parce qu'elle n'ouvrait les archives que théoriquement pour les citoyens, et parce qu'elle n'était pas du tout orientée vers les historiens. Les archives restaient le symbole de la continuité et de la légitimité centraliste

⁴ Ibidem (v.note 3), p. 637.

et rétrospective. En reprenant Robert-Henri Bautier, Nora explique que c'était seulement dans les années 1840 – dans la période et sous la pression des historiens positivistes – que les archives se sont développées « de l'arsenal de l'Etat au laboratoire de l'histoire ».⁵

La thèse de notre démarche dialectique – les archives comme arsenal de l'Etat – a été suivie par

l'antithèse – les archives comme laboratoire de l'histoire.

Tandis qu'avant, elles étaient un instrument stratégique pour légitimer les prérogatives du pouvoir monarchiste ou républicain, après cette période, elles devenaient la source et la ressource essentielle de l'historiographie. C'est là que commençait – d'après Nora - cette « osmose » – non pas « symbiose » – entre les archives et l'histoire, osmose qui durera jusqu'à nos jours. Le résultat de cette osmose était – et est toujours – un corpus impressionnant et abondant de grandes éditions documentaires et de travaux historiques fondés sur les archives comme ressource stratégique, et cela bien sûr pas seulement en France, mais dans la plupart des pays de culture européenne comme par exemple la Suisse. Ici, sur la base et en collaboration avec les Archives fédérales, e.a. plusieurs grandes séries documentaires sur les activités des organes législatifs et exécutifs de la Confédération helvétique depuis le Moyen Age jusqu'à nos jours ont été publiées.

L'antithèse de notre démarche dialectique – les archives comme laboratoire, c.à.d. comme ressource stratégique de l'histoire – a été très clairement et simplement formulée par exemple par l'historien français Alain Guerreau, qui disait récemment: « Il n'y a pas d'histoire sans archives ».⁶

Mais, toujours d'après Pierre Nora, même en tant que laboratoire de l'histoire, comme garant de la vérité historique et de la déontologie scientifique, les archives restaient passives et orientées sur le passé, elles gardaient leur fonction de légitimation pour l'état national bourgeois et libéral. Elles restaient ce que Nora appelle dans sa fameuse

⁵ Pierre Nora, *Zwischen Geschichte und Gedächtnis*, aus dem Französischen von Wolfgang Kaiser, Berlin 1990, p. 60ss.

terminologie des « lieux de mémoire », la ressource stratégique par excellence d'une politique de mémoire collective traditionnelle, rétroactive, légitimatoire et parfois mythologisante.⁷

Les archives comme lieux de mémoire, c'est une nouvelle thèse dans notre démarche dialectique, thèse qui est également suivie par une antithèse: celle du non-lieu de mémoire. Par non-lieu de mémoire, nous entendons – en continuant la réflexion de Pierre Nora, celle de son collègue Gérard Noiriel et de certains collègues suisses – des lieux de mémoire qui ne sont pas partagés par tout le monde, qui ont un aspect critique vis-à-vis du « main stream », qui concernent les tabous et les déformations de la mémoire collective.⁸ Quel rôle, les archives ont-elles joué comme ressource stratégique en rapport avec cette antithèse du non-lieu de mémoire?

Dans beaucoup de nos sociétés modernes et pluralistes, la politique de mémoire traditionnelle et rétrospective, à laquelle les archives ont si bien servi comme lieux de mémoire et ressource stratégique par excellence, s'est heurtée dans les dernières décennies du 20ème siècle à des obstacles considérables. Dans plusieurs pays, il y a eu différentes véritables crises de cette politique de mémoire et des lieux de mémoire. Pour ne citer que l'exemple suisse que je connais le mieux: après une longue période où des recherches critiques en histoire sociale, économique et autres, sur la base des archives étatiques, ont beaucoup relativisé l'image impeccable et souvent mythologisante de l'histoire nationale, la mémoire collective de la Suisse a été carrément bouleversée dans les deux dernières décennies du 20ème siècle par trois grands débats historiques, tous les trois largement nourris par les fonds des Archives fédérales comme ressource stratégique:⁹

⁶ Alain Guerreau, Plaidoyer pour les archivistes, dans: *L'Histoire*, No. 252, mars 2001.

⁷ Pierre Nora, *Zwischen Geschichte ...* (v. note 5), p.66.

⁸ Gérard Noiriel, *Qu'est-ce que l'histoire contemporaine?*, Paris 1998, p.202; cf. la revue historique suisse "traverse", 1999, No.1, p.8ss.

⁹ v. pour la suite Christoph Graf, „Arsenal der Staatsgewalt“ oder „Laboratorium der Geschichte“? Das Schweizerische Bundesarchiv und die Geschichtsschreibung, dans: *Etudes et Sources, Revue des Archives Fédérales*, No.27, Berne, 2001, p.65ss, ainsi que: Christoph Graf, *Archive und Demokratie in der Informationsgesellschaft*, dans la même revue, No. 30, Zürich 2004, p.227ss.

Le premier débat suivait la découverte du fait que pendant des décennies, la police politique fédérale avait surveillé sans aucune base légale des centaines de milliers de citoyens suisses et étrangers – e.a. votre rapporteur – pour des raisons d’opposition ou de subversion supposée. Les Archives fédérales se sont engagées dans cette crise avec succès et contre la volonté du gouvernement pour que les documents confirmant cette surveillance soient archivés et non pas détruits.

La deuxième crise de la mémoire collective de la Suisse, encore plus profonde, c’était le grand débat sur le rôle de la Suisse pendant la 2ème Guerre mondiale: la confiscation de fonds juifs en déshérence, le commerce avec l’or de la Reichsbank allemande, la politique restrictive vis-à-vis des réfugiés juifs etc., débat qui a eu lieu pendant les dernières années du dernier siècle et dans lequel les Archives fédérales ont joué un rôle central.

La troisième crise de la mémoire collective tournait et tourne toujours autour du rôle important que la Suisse avait joué en maintenant des relations économiques et politiques étroites avec le régime d’apartheid de l’Afrique du Sud et en s’opposant - sous prétexte de sa neutralité – à toutes les sanctions. Là aussi, les Archives fédérales ont servi comme ressource stratégique de ce débat, en ouvrant leurs fonds respectifs – avec le résultat que le gouvernement en a bloqué une partie pour éviter des plaintes collectives de certaines victimes de cette politique contre la Suisse – ce qui est – e contrario – également une preuve pour la valeur des archives comme ressource stratégique!

Je vous ai évoqué ces trois crises de la mémoire collective en Suisse pour vous montrer que les archives étatiques peuvent jouer un rôle important, pas seulement comme lieux de mémoire, mais également comme non-lieux de mémoire, c.à.d. comme point de référence d’un débat critique sur l’histoire d’un pays ou d’une collectivité, comme ressource stratégique d’une mémoire collective qui n’est pas seulement ouverte vers le passé, mais surtout vers l’avenir.

L'antithèse du non-lieu de mémoire nous amène donc à la synthèse: Il est bien évident que les archives constituent dans nos sociétés modernes du XXIème siècle une ressource stratégique en même temps comme lieux et comme non-lieux de mémoire.

En ce qui concerne notre autre démarche dialectique, nous avons vu que les archives ont constitué une ressource stratégique aussi bien dans la thèse, c.à.d. comme arsenal de l'Etat traditionnel que dans l'antithèse, c.à.d. comme laboratoire de l'histoire à partir du milieu du 19ème siècle. Dans cette démarche dialectique, nous pouvons également constater une synthèse qui se manifeste environ à partir de la fin de la deuxième Guerre mondiale, en tout cas dans la plupart des Etats occidentaux:

Comme vous le savez tous, en rapport avec la multiplication et la complexité croissante des tâches étatiques, la croissance correspondante des administrations, du volume et de la complexité de la documentation administrative, la plupart des institutions d'archives publiques occidentales se sont impliquées de plus en plus dans la gestion documentaire, dans le Records Management de leurs administrations, cela pour des raisons bien évidentes, pour affronter les problèmes de la conservation, de l'évaluation et du classement dès leur création. Avec ces actions d'instruction et de conseil pour le « life cycle management » de la documentation administrative, les archives publiques ont repris une nouvelle fonction comme arsenal de l'Etat, tout en gardant le rôle du laboratoire de l'histoire, ce qui constitue la synthèse de notre démarche dialectique. Il n'y a pas de doute qu'avec leur expertise dans la gestion documentaire, les archivistes offrent à leurs Etats un immense potentiel d'efficacité, de rationalisation et d'économie, c.à.d. ils constituent une ressource stratégique évidente de leurs bailleurs de fonds. Le bénéfice que la compétence archivistique dans la gestion documentaire offre aux autorités étatiques et aux entreprises privées, est de nature quantitative et qualitative, matérielle et immatérielle.

Je pourrais vous citer de nombreux exemples et preuves pour ce rôle des archives comme « key player » et ressource stratégique dans la gestion documentaire, et cela pas seulement pour mon propre pays, mais tout particulièrement pour le Canada, en tout cas

pour le Québec, où la Bibliothèque et Archives nationales joue ce rôle depuis des décennies d'une façon exemplaire. Je reviendrai sur une autre conséquence et finalité de la gestion documentaire dans un autre contexte.

En résumant ce chapitre sous forme dialectique, nous constatons que les archives – surtout les archives publiques, étatiques – se sont développées de l'arsenal de l'Etat au laboratoire de l'histoire pour agir finalement dans ces deux fonctions, et qu'elles ont suivi le même processus dialectique du lieu de mémoire au non-lieu de mémoire pour servir finalement dans les deux fonctions. Et nous avons vu que dans toutes ces fonctions, les archives constituent sans doute une ressource stratégique de la mémoire collective et des sociétés humaines.

4. Les archives: capital ou hypothèque de la démocratie – instrument de la dictature

Pour situer les archives comme ressource stratégique par rapport à la démocratie, je vais à nouveau suivre une démarche dialectique, c.à.d. je vais vous présenter une thèse et une antithèse pour aboutir finalement à une synthèse.

La thèse, c'est ce que disait Guy Braibant dans son grand rapport au Premier ministre sur les Archives en France en 1997: « Il n'y a pas de République sans archives », car la transparence, condition de la démocratie, c'est « le fait de permettre aux citoyens d'exercer leurs droits en mettant à leur disposition les documents administratifs et judiciaires qui les concernent personnellement ou qui les intéressent collectivement ».¹⁰

La même thèse a été développée e.a. par le philosophe français Jacques Derrida dans son fameux et original livre « Mal d'Archive. Une impression Freudienne », où il écrivait que la vraie démocratisation se mesurait toujours d'après ce critère essentiel: d'après la

¹⁰ Guy Braibant, Les Archives en France, rapport au Premier ministre, 1997, cité d'après Annette Wieviorka, Une cité pour les archives, dans: Libération, Quotidien, 17 janvier 2001.

participation et l'accès aux archives, à leur constitution et à leur interprétation.¹¹

Bien sûr, cette thèse signifie que les archives – évidemment les archives ouvertes – constituent une ressource stratégique importante et élémentaire de la démocratie. Pour vérifier cette thèse, j'aimerais vous citer brièvement quelques exemples concrets où cette fonction capitale des archives comme capital de la démocratie s'est manifestée.

Je commence à nouveau par l'exemple suisse que j'ai vécu très intensément durant les trois dernières décennies. Pour moi, il n'y a pas de doute que par leur rôle central dans les crises récentes de la mémoire collective suisse que j'ai évoquées et qui ont considérablement bouleversé l'image de notre histoire nationale, les archives en Suisse ont renforcé la démocratie, en créant de la transparence, en augmentant la confiance dans les autorités de cet état, même si les résultats de la transparence étaient parfois des critiques très dures vis-à-vis de ces autorités.¹²

Dans l'autre fonction des Archives fédérales suisses que je vous ai également esquissée, celle du centre de compétences pour la gestion documentaire dans les services de l'Etat, les archives ont à mon avis également contribué fortement à la stabilisation de la démocratie suisse, en renforçant la bonne gouvernance, en permettant la reconstitution des actions de l'Etat, en facilitant le contrôle démocratique de ses organes et en permettant ainsi la garantie de la sécurité du droit et de l'égalité du traitement, c.à.d. les principes de l'Etat de droit. Ce rôle stratégique des archives comme centre de compétences en gestion documentaire – et par là comme ressource stratégique de la démocratie – a été largement reconnu en Suisse ces derniers temps. À mon point de vue, c'est également le cas pour le Canada et le Québec. En Suisse, la fonction démocratique des Archives fédérales a été officiellement très bien confirmée dans l'article de principe de la loi fédérale sur l'archivage de 1998, où il est dit: « L'archivage contribue à assurer la sécurité de droit, ainsi que la continuité et la rationalité de la gestion de l'administration. Il crée, en particulier, les conditions nécessaires aux recherches

¹¹ Jaques Derrida, *Mal d'Archive*, Paris 1995.

¹² V. supra, p.(5).

historiques et sociales ». ¹³

Les Archives fédérales suisses se sont d'ailleurs beaucoup investies ces derniers temps pour renforcer ce rôle des archives comme ressource stratégique de la démocratie et également dans la coopération internationale, en menant des projets de coopération multilatérale et bilatérale pour moderniser et démocratiser les archives dans des états de transformation en Europe de l'Est et dans des pays en voie de développement. ¹⁴

En ce qui concerne d'autres exemples concrets de la Suisse, où les archives ont joué un rôle important comme ressource stratégique de la démocratie, j'aimerais me référer et vous renvoyer à un ouvrage, ou plutôt à une collection d'essais exemplaire: dans le livre « Archives and the Public Good. Accountability and Records in the Modern Society », Richard J.Cox et David A.Wallace ont édité une quinzaine de cas d'étude avec de tels exemples, traitant du rôle central des archives – publiques et privées, dans des pays les plus divers du monde entier – dans des « accountability crisis » et dans des procès de transformation et de démocratisation. ¹⁵ En conclusion, il est démontré dans toutes ces études que les archives ouvertes, en créant la transparence et l'évidence et en permettant aux autorités de rendre compte et de rester ou de devenir digne de la confiance, ont largement contribué à la démocratie. Comme les éditeurs le résumant à partir de différentes contributions: « Open access to government records is (...) the hallmark of a democratic government ». ¹⁶

Bien sûr, ce rôle des archives comme ressource stratégique de la démocratie n'est qu'un côté de la médaille, c.à.d. la thèse qui est immédiatement suivie de l'autre côté, par l'antithèse: le même ouvrage de Cox/Wallace nous évoque toute une série de cas concrets où, d'une part, des régimes autoritaires ou même démocratiques, avec ou sans l'aide des institutions d'archives, ont abusé du pouvoir des documents gouvernementaux et des

¹³ Loi fédérale sur l'archivage du 26 juin 1998, art. 2, al. 2, Recueil officiel des lois et ordonnances de la Confédération suisse, 1998-416-1999.

¹⁴ Christoph Graf, *Archive und Demokratie ...* (v. note 9), p.254ss.

¹⁵ Richard J. Cox/David A. Wallace (ed.), *Archives and the Public Good. Accountability and Records in Modern Society*, Westport 2002.

¹⁶ *Ibidem* (v. note 15), p.11.

archives pour leurs propres intérêts ou pour cacher des scandales, à l'encontre des intérêts collectifs ou individuels. D'autre part, les contributions collectionnées par Cox/Wallace analysent des cas où les gouvernements ont détruit des archives pour la même raison.

Nombreux sont les exemples où des régimes dictatoriaux ou autoritaires et surtout leurs organes de police et leurs services secrets ont utilisé les archives comme instruments puissants pour persécuter et opprimer leurs sujets et pour consolider leur pouvoir.

Les mêmes régimes ont en général tout fait pour détruire ces archives, pour effacer leurs traces quand ils ont été menacés ou vaincus. Pour ne citer que quelques exemples: le régime national-socialiste en Allemagne avec sa Gestapo, ses successeurs communistes dans la RDA avec la Stasi, le régime Ceausescu en Roumanie, les dictatures militaires en Argentine et au Paraguay, et encore tout récemment les Serbes qui ont systématiquement détruit les registres civils des Kosovars au Kosovo pour anéantir leur identité culturelle.

Sans doute, dans tous ces cas et dans beaucoup d'autres, les archives étaient un instrument stratégique de la dictature, un instrument qui devait ou qui aurait du être détruit lors de la disparition de la dictature, comme preuve dans les mains de ses successeurs et accusateurs. J'aimerais mentionner à cette occasion la fameuse grande étude que notre collègue espagnol Antonio Gonzalez Quintana a mené de la part du CIA sur le sort des archives des services secrets des régimes répressifs dans le monde entier dans la période de 1974 à 1993.¹⁷

D'ailleurs, nous connaissons le phénomène de la destruction dirigée de documents administratifs pas seulement des régimes autoritaires, mais également de certains gouvernements démocratiques qui – semble-t-il - avaient quelque chose à cacher. Je ne cite que les exemples du chancelier allemand Helmut Kohl qui, à la fin de son mandat en 1998, a fait détruire une grande partie des archives du Kanzleramt¹⁸, et celui du Président

¹⁷ Antonio Gonzalez Quintana, *Archives of the Security Services of Former Repressive Regimes*, dans: *Janus. Revue Archivistique*, 2, 1998, p.7ss.

¹⁸ Hartmut Weber, le président du Bundesarchiv allemand, dans l'hébdomadaire allemand „Die Zeit“ du 8 novembre 2001.

actuel de la République Française et ancien Maire de Paris Jacques Chirac, dont deux anciens collaborateurs dans la mairie de Paris auraient fait détruire 47 mètres de rayonnage d'archives de la ville de Paris pouvant se révéler gênants, juste avant les dernières élections municipales en 2001.¹⁹ Dans ces cas, les archives semblent plutôt être une hypothèque de la démocratie. Je suppose et j'espère que le gouvernement canadien récemment non réélu a transmis toutes ses archives à ses successeurs ou à la Bibliothèque et Archives nationales.

Le phénomène de la destruction dirigée d'archives est également connu de certaines grandes firmes, qui ont appliqué des pratiques problématiques et produit des scandales. Vous vous souvenez certainement tous du fait qu'un pétrolier de la firme Exxon a produit en 1989 une catastrophe écologique en Alaska, et vous vous souvenez peut-être également du fait que – tout à fait par hasard et à l'encontre d'ordres judiciaires explicites – une partie des documents et données qui auraient permis la reconstruction de leurs opérations respectives avaient disparu de leurs systèmes d'information.²⁰ Beaucoup plus récent et toujours très actuel est l'exemple de la firme américaine d'énergie Enron, qui a produit en 2001 le plus grand scandale de faillite, de falsification et de manipulation des comptes dans l'histoire économique des Etats-Unis et pour laquelle – d'après leurs propres confessions en 2002 – les réviseurs d'Arthur Anderson ont détruit plus que 50 tonnes de leurs archives, vraisemblablement pour effacer les traces de leurs pratiques illégales.²¹

Ce que vous ne savez peut-être pas, c'est que le grand débat des années 1990 en Suisse et ailleurs, sur le rôle des grandes banques suisses dans la mainmise sur les fonds en déshérence de victimes juives des Nazis, cette crise et ce scandale s'est déclenché justement du fait que l'UBS - la plus grande banque suisse - a détruit une partie de ses archives de cette période, et cela encore après une interdiction formelle du gouvernement suisse.²²

¹⁹ V.p.ex. le journal „Le Matin Monde“ du 13 décembre 2001.

²⁰ V.p.ex. le journal „Neue Zürcher Zeitung“ du 3 juillet 1989.

²¹ V.p.ex. Spiegel online, 11 janvier 2002.

Nous avons donc constaté que les archives ne constituent pas seulement une ressource stratégique de la démocratie et de l'Etat de droit - ce qui est la thèse de notre démarche dialectique – , mais qu'elles figurent également parmi les instruments stratégiques de régimes autoritaires et de dictatures - ce qui constitue une antithèse. Notre collègue néerlandais Eric Ketelaar a parlé dans ce contexte, d'une façon très figurative, des « archival temples » et des « archival prisons ».²³ Je vous ai finalement montré que ces régimes autoritaires ainsi que des régimes démocratiques qui abusent de leur pouvoir et des firmes qui appliquent des pratiques illégales, ont tendance à détruire leurs archives respectives, qu'ils considèrent comme hypothèque de la démocratie ou comme corpus delicti.

Ce dernier phénomène nous amène à la synthèse: le fait de la destruction dirigée de documents administratifs et d'archives sur des pratiques dictatoriales et illégales prouve déjà que ces archives constituent – ou auraient constitué – une ressource importante pour maîtriser un passé sombre, pour juger des pratiques répressives et illégales et pour reconstruire un état de droit ou une situation légale. Aussi bien la grande étude déjà mentionnée d'Antonio Gonzalez Quintana sur les archives des services secrets de régimes répressifs que différents rapports d'expert de notre éminente collègue américaine Trudy Huskamp Peterson sur les « Truth Commissions » dans beaucoup de pays qui se sont transformés d'une dictature en une démocratie pendant les dernières décennies, le démontrent clairement: Les archives de régimes autoritaires et répressifs, leur conservation, leur classement et leur mise à disposition constituent une condition fondamentale et une ressource informationnelle stratégique pour la maîtrise juridique et politique d'un passé sombre, pour le dédommagement matériel et moral des victimes ou de leurs successeurs, pour la reconstitution de la justice, de la vérité et de la démocratie.²⁴

²² V.p.ex. le site de la „Commission Indépendante d'Experts Suisse – Seconde Guerre Mondiale“ (CIE): www.uek.ch, ainsi que de très nombreux articles de presse suisses et autres de l'automne 1996.

²³ Eric Ketelaar, Archival Temples, Archival Prisons: Modes of Power and Protection, dans: Archival Science, Vol. 2, Nos. 3-4, 2002, p. 221ss.

Laissez-moi citer les deux exemples les plus importants pour de telles grandes actions de maîtrise d'un passé dictatorial des quinze dernières années avec l'aide des archives comme ressource stratégique: c'est celui des Stasiakten en Allemagne réunifiée et celui de la « Truth and Reconciliation Commission » en Afrique du Sud. Ces grandes actions contenaient certainement beaucoup de risques et de problèmes, mais elles constituaient avant tout une immense chance pour la réconciliation et pour la consolidation de la démocratie.

Cette synthèse de ma présentation du rôle des archives comme mémoire collective et comme ressource stratégique de la démocratie a été formulée de façon négative et positive par deux personnalités juives éminentes: la philosophe Erika Rothschild Dreifuss a dit: « Celui qui oublie son histoire, est condamné à la répéter », tandis que le grand « Nazijäger » feu Simon Wiesenthal a écrit: « L'humanité peut seulement espérer si elle se souvient ». ²⁵

5. Epilogue: Les archives à l'ère de l'information: reliquat obsolète ou ressource stratégique?

Laissez-moi terminer ma présentation, chers collègues, avec une dernière petite démarche dialectique qui évoque la situation et le rôle spécifique des archives à l'ère et dans la société de l'information dans laquelle nous vivons.

La thèse de cet épilogue, c'est que les archives continuent à jouer leur rôle comme centres de compétence pour la gestion documentaire de leurs autorités publiques ou de leurs propriétaires privés, comme mémoire collective, lieux ou non-lieux de mémoire, comme laboratoire de l'histoire et comme arsenal de l'Etat, c.à.d. comme ressources informationnelles stratégiques de nos sociétés pluralistes et nos états démocratiques. D'après cette thèse, les archives vont même augmenter leur poids et leur importance,

²⁴ Antonio Gonzalez Quintana, *Archives of the Security Services ...* (v.note 17); Trudy Huskamp Peterson, *Truth and the Records of Truth Commissions*, dans: *Etudes et Sources, Revue des Archives Fédérales*, No. 30, Zürich 2004, p.215ss.

²⁵ V.Christoph Graf, „Arsenal der Staatsgewalt“ ... (v.note 9), p.79.

parce que, d'une façon très générale, il est logique que, dans des systèmes politiques, sociaux et économiques, où le traitement de l'information est devenu le facteur primordial, les centres de compétence pour la gestion de l'information que sont les archives, soient au centre des préoccupations. Dans le sens de cette thèse, l'ère de l'information et la numérisation des ressources informationnelles constituent une chance pour les archives comme centres d'information.

L'antithèse ou même les antithèses sont multiples et complexes, je ne peux les évoquer que d'une façon très sommaire: les masses d'information sont devenues immenses, abondantes et redondantes; les structures de l'information, en particulier de la documentation administrative, sont très complexes, et souvent, les outils informatiques pour l'analyse de l'information n'y sont pas adéquats; les problèmes de la conservation et de l'archivage à long terme de la documentation administrative de plus en plus numérique sont loin d'être résolus; les mesures d'économie de la plupart de nos gouvernements et le courant néo-libéral vers la privatisation de fonctions publiques vont souvent dans le contresens de l'accomplissement des tâches des archives publiques, etc.

Tout cela – les risques de l'ère de l'information pour les archives - nous amène à citer comme antithèse des autorités reconnues comme le philosophe français Pierre Nora et le chef de la division responsable de l'UNESCO, Philippe Quéau. Tandis que Nora a parlé du grand « danger de la perte de la mémoire digitale », Quéau a récemment analysé d'une façon très critique les mécanismes et les techniques les plus avancées pour sauver les « biens globaux » du savoir sous forme numérique.²⁶ Les archives risquent donc - d'après cette antithèse – de devenir des reliquats obsolètes.

Le grand programme de sauvetage des archives numériques des Archives Nationales des Etats-Unis, où $\frac{3}{4}$ de toutes les archives courantes des autorités étatiques existaient aujourd'hui sous forme numérique, semble ouvrir la voie vers une synthèse.²⁷

²⁶ Pierre Nora, *Zwischen Geschichte ...* (v.note 5); Philippe Quéau, *Wem gehört das Wissen?*, dans: *Le Monde Diplomatique* du 22 février 2000 (édition allemande dans le journal suisse „Wochezeitung“).

²⁷ V.p.ex. le quotidien allemand „Süddeutsche Zeitung“ du 19 novembre 2000 ainsi que l'hébdomadaire allemand „Der Spiegel“, No. 26/2000.

Y a-t-il vraiment une synthèse? Existe-t-il une perspective réaliste dans laquelle les archives gardent et augmentent leur rôle esquissé comme ressource informationnelle stratégique de leurs Etats, sociétés et propriétaires, en maîtrisant les problèmes évoqués de l'ère de l'information, en profitant de ses chances et en affrontant ses risques? Je l'espère, bien sûr. Mais il est évident que les archives ont seulement une chance de réaliser cette perspective synthétique, si elles consacrent tous leurs efforts, leurs capacités intellectuelles, personnelles et matérielles à affronter les défis de l'ère de l'information, tout en gardant leur rôle stratégique que je vous ai esquissé, c.à.d. comme laboratoire de l'histoire et comme arsenal de l'Etat, comme lieux et comme non-lieux de mémoire, comme mémoire collective et comme capital de la démocratie.

Si les archives arrivaient à réaliser cette perspective synthétique, elles pourraient effectivement constituer, aussi dans l'avenir, une ressource stratégique dans le sens de la pensée stratégique que je vous ai cité au début de ma conférence:

« Croire à l'efficacité d'une pensée stratégique, c'est postuler que les sociétés humaines peuvent, dans une certaine mesure, conduire et maîtriser leur histoire ».²⁸

²⁸ Cf. supra, p.(3), note 4.